



Formation pour les professionnels
de l'enfance, de l'adolescence et de la famille

DEVIS POUR LA FORMATION

Travailler en protection de l'enfance au-delà des dispositifs

La formation continue du Centre d'Ouverture Psychologique Et Sociale (Copes) s'adresse à tous les acteurs du champ médical, psychologique, pédagogique et social (médecins, gynécologues, obstétriciens, psychologues, psychiatres, pédiatres, infirmiers, éducateurs, travailleurs sociaux, moniteurs d'éducation familiale, psychomotriciens, orthophonistes, sages-femmes, puéricultrices, enseignants...), garants de la prévention précoce et de la santé globale de l'enfant, de l'adolescent et de la famille.

Les stages et les formations sur site proposés par le Copes explorent les domaines de l'enfance à l'adolescence, les problématiques familiales, sociales et culturelles et les questions institutionnelles.



Quand les mesures ne correspondent pas aux besoins de l'enfant

L'adéquation de l'environnement aux besoins de l'enfant est au cœur des objectifs de la protection de l'enfance. Pourtant le décalage des réponses aux besoins est le lot quotidien des professionnels qui travaillent au sein des services et de leurs partenaires. Qu'il s'agisse d'une réalité objective ou subjective, ces situations génèrent de la frustration, de la colère, des sentiments d'impuissance, du désinvestissement, l'envie de lâcher, d'abandonner, attaquent la continuité du sentiment d'identité professionnelle, passivent, font agir ... Il semble donc fondamental de s'y pencher.

Il est bien évidemment impossible d'évacuer les questions sociétales et politiques en jeu dans ces phénomènes. Cette formation propose avant tout de cheminer afin de trouver des marges de manœuvre pour ces situations qui génèrent tant de sentiments d'impasse. Comment continuer à mener une action efficace lorsque le dispositif de protection semble inopérant ou inadapté ?

Coanimé par Thomas Souris et Julien Lelièvre, psychologues cliniciens. Participation d'intervenants spécialisés.

Nouveau

Stage

SM26-43

Tarif

573,30 €

Lieu

Paris

Dates

15-16 juin, 18 sept. 2026 (soit
21 h sur 3 jours)

Sur le plan juridique, l'évolution et les bouleversements de ces dernières années recentrent complètement les enjeux de l'adoption : longtemps délaissée, la question de l'adoption des enfants en France est devenue essentielle, ce qui suppose de s'interroger sur le statut de l'enfant (pupilles de l'État, enfants judiciairement délaissés...), son adoptabilité sur un plan juridique, ainsi que le projet d'adoption le plus adapté à son histoire et ses besoins (adoption plénière versus adoption simple).

L'adoption internationale, en diminution ces dernières années, est quant à elle en partie remise en cause par l'émergence de pratiques illicites qui ont pu l'entacher et affecter la vie familiale. Les modalités de reconnaissance de la décision étrangère en France, le sort de l'enfant en cas d'échec de l'adoption comme l'accès au dossier d'adoption dans le cadre d'une démarche d'accès aux origines deviennent primordiaux. Il s'agira d'étudier les pistes permettant d'apporter des réponses juridiques à ces questions.

Conçu et animé par Sara Skandrani, psychologue clinicienne et enseignante-chercheuse en psychologie clinique, et Marianne Schulz, attachée principale d'administration, spécialiste du droit de la famille et de l'adoption.

LUNDI 15 JUIN 2026

Présentations, en s'appuyant sur une situation qui illustre le choix de la formation.

Présentation d'un système de protection de l'enfance étranger.

Que favorisent-ils? En quoi éclaire-t-il notre façon de fonctionner? Qu'ouvrent-ils comme possibilités? 9 h 30 à 13 h

Lelièvre Julien, psychologue ; psychothérapeute ; thérapeute familial d'orientation psychanalytique à Strasbourg et à Colmar.

Souris Thomas, psychologue clinicien à l'ASE du Vaucluse.

Contrainte, collaboration, co-construction?.

L'opposition, la non demande, la « pseudo-demande », l'adhésion.

Des jeux de rôle serviront de support à la réflexion 14 h à 17 h 30

Lelièvre Julien et Souris Thomas

MARDI 16 JUIN 2026

Mieux comprendre la logique juridique.

Mise au travail de l'articulation au judiciaire.

Les écrits destinés aux juges. 9 h 30 à 13 h

Lelièvre Julien

Machinal Sophie, magistrate au ministère de la Justice ; juge des enfants ; formatrice consultante en droit de la famille et protection de l'enfance.

Souris Thomas

L'acte et la pensée.

L'acte, l'acte manqué, le passage à l'acte, de passage par l'acte, le recours à l'acte.

Des jeux de rôle serviront de support à la réflexion.

La créativité mise à l'épreuve.

« Jeu et réalité » D. W. Winnicott et autres apports théoriques. 14 h à 17 h 30

Lelièvre Julien et Souris Thomas

VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2026

Échanges à partir des situations qui ont questionné les stagiaires depuis la première partie de la formation.

Comment mettre au travail le négatif quand il est particulièrement à l'œuvre ?.

Théories de la négativité 9 h 30 à 13 h

Lelièvre Julien et Souris Thomas

L'appui sur les partenaires.

En quoi le réseau est susceptible de transformer le dispositif ?.

Mise en situation.

Autres questions que les participants souhaitent approfondir.

Bilan de la formation 14 h à 17 h 30

Lelièvre Julien et Souris Thomas